

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE VICE-PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DES MINISTRES ITALIEN ET MINISTRE DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE**

**ALGER**

**CINQ BLESSÉS  
DANS UN ACCIDENT  
LA CIRCULATION**

ISSN : 1112-7449  
**MIDI**

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 5219 | Mardi 4 mars 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**GHAZA**

**116 MORTS  
ET 490 BLESSÉS  
DEPUIS L'ANNONCE  
DU Cessez-le-feu**

**LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION MOHAMED MÉZIANE :**

**LA PRESSE EST UN LEVIER  
POUR L'INVESTISSEMENT  
DU PAYS**



**TRANSACTIONS EN LIGNE DES LOGEMENTS  
ET VÉHICULES**

**LES TEXTES D'APPLICATION  
OPÉRATIONNELS BIENTÔT**



**ENERGIE**

**M. ARKAB REÇOIT  
UNE DÉLÉGATION DE LA  
SOCIÉTÉ ITALIENNE ENI**

ACTIVITÉS  
GOUVERNEMENTALES**Le Premier ministre s'entretient avec son homologue mauritanien**

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui a eu, un entretien téléphonique avec le Premier ministre de la République Islamique de Mauritanie, Moctar Ould Diay, lors duquel ils se sont échangés les vœux à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, a indiqué un communiqué des service du Premier ministre. Les deux parties «se sont félicitées du niveau de coopération entre les deux pays frères, une coopération qui connaît une dynamique croissante qui cadre avec la volonté commune des dirigeants des deux pays, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le Président de la République Islamique de Mauritanie, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani», précise-t-on de même source. A ce propos, les deux parties ont passé en revue «les progrès réalisés dans les projets et programmes de coopération entre les deux pays dans plusieurs domaines, notamment ceux liés aux infrastructures et au renforcement de l'intégration régionale, au service des objectifs de développement durable escompté par les deux pays». Les deux parties ont passé en revue également «la situation actuelle dans la région, ainsi que les questions régionales et internationales, à leur tête la question palestinienne», conclut la même source.

## ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

**Le président de la République reçoit le vice-président du Conseil des ministres italien et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale**

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi, le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République italienne, M. Antonio Tajani, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du Directeur général Europe au ministère des Affaires étrangères, M. Toufik Djouama, et de l'ambassadeur d'Algérie à Rome, M. Mohamed Khelifi.

## LE CONSEIL DE LA NATION

**La réunion du comité exécutif de l'UIP prend part**

**Le vice-président du Conseil de la nation, vice-président de l'Union interparlementaire (UIP), M. Ahmed Kharchi, a pris part, hier, par visioconférence, à la réunion du comité exécutif de l'UIP, indique un communiqué du Conseil.**

Cette réunion «se tient à l'invitation de Mme Tulia Ackson, Présidente de l'Union interparlementaire, dans le cadre de la tradition établie de coordination et de concertation entre les membres de l'organe administratif de l'Union», précise la même source. Elle vise à «aborder les questions organisationnelles ainsi que les préparatifs en cours pour la tenue de la 150ème Assemblée de l'Union interparlementaire et des réunions connexes, prévues en avril 2025 dans la capitale ouzbèke, Tachkent». Kharchi qui a été mandaté à prendre part à

cette réunion par le président du Conseil de la nation, M. Salah Ghoudjil, a salué «l'engagement de l'Union en faveur d'une communication régulière et continue avec ses membres, ainsi que la transparence et la clarté qui caractérisent le travail parlementaire commun au sein de cette organisation mondiale». Il a également souligné «les efforts de l'Union pour concrétiser les valeurs de sécurité et de paix dans le monde, principes fondateurs de l'Union interparlementaire visant à les promouvoir entre les Etats et les peuples», ajoute la même source

## ACTIVITÉS MINISTÉRIELLES

**Attaf s'entretient avec son homologue italien**

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, hier au siège du ministère, le vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, M. Antonio Tajani, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère. A cette occasion, les deux ministres ont présidé une séance de travail élargie, avec la participation des secrétaires généraux

des ministères des Affaires étrangères et les membres des délégations des deux

pays, ayant porté sur les progrès réalisés dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de partenariat algéro-italiennes dans leurs diverses dimensions politique, économique et humaine, précise la même source. A cet égard, les deux ministres ont salué «la dynamique remarquable des relations bilatérales et l'intensité des échanges de visites et de consultations bilatérales», évoquant «les échéances bilatérales à venir». Lors de cette rencontre, les deux parties ont également «abordé l'actualité aux niveaux régional et international et échangé leurs points de vue et analyses sur les récents développements dans l'espace méditerranéen, au Sahel et au Moyen-Orient», conclut le communiqué.

## DIPLOMATIE

**Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie en République de Madagascar**

Le gouvernement malgache a donné son agrément à la nomination de M. Miloud Benmakhlof en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Madagascar, indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION MOHAMED MÉZIANE :

# La presse est un levier pour l'investissement du pays

*Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a récemment souligné le rôle stratégique de la presse dans la promotion de l'investissement et le développement économique de l'Algérie.*

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Lors de l'ouverture d'une session de formation destinée aux journalistes des sections économiques des médias nationaux, il a insisté sur l'importance de l'information en tant que levier essentiel pour promouvoir les projets de l'État, en particulier dans le domaine de l'investissement. Organisée en collaboration avec le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, le professeur Omar Rekach, cette formation s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement pour renforcer la coopération entre les secteurs public et privé et favoriser la réussite des initiatives économiques.

## Un investissement dans la formation des journalistes économiques

Lors de son discours d'ouverture, le ministre Meziane a mis l'accent sur la nécessité pour les journalistes économiques de comprendre les mécanismes de l'investissement et les procédures administratives associées. Selon lui, le rôle des médias ne se limite pas à relater des faits ; il s'agit aussi de transmettre des informations pertinentes qui éclairent les citoyens et les investisseurs potentiels sur les opportunités d'investissement en Algérie. Le ministre a précisé que la presse, en tant que « médiateur » entre les institutions et les citoyens, devait jouer un rôle crucial dans la promotion de l'investissement en Algérie. Cette formation, première du genre, vise à fournir aux journalistes des connaissances approfondies sur les mécanismes de l'investissement, les cadres législatifs et réglementaires, ainsi que les avantages et facilités offerts par l'État pour attirer les investisseurs. Le ministre a souligné que ces sessions seraient suivies par d'autres formations afin de renforcer la compétence des journalistes dans le domaine économique.

## La presse, un moteur pour le développement durable

Mohamed Meziane a également abordé un sujet central : l'importance de la presse dans le cadre du développement durable. Selon lui, l'information constitue le carburant principal pour la croissance et la stabilité économique.



Les médias ont une responsabilité importante dans la diffusion des bonnes pratiques, des nouvelles tendances économiques et des politiques publiques destinées à encourager les investissements et le développement des régions. La presse, a-t-il ajouté, doit être une force de persuasion pour sensibiliser à la fois les investisseurs et la population aux projets économiques en cours et à venir. Le ministre a rappelé que les lois régissant le secteur des médias, telles que la loi 23-14 relative à l'information, excluent les investissements étrangers dans le domaine des médias afin de protéger les institutions nationales et préserver l'intégrité culturelle du pays. Cette réglementation vise également à garantir la création d'emplois pour les talents locaux et à promouvoir la production de contenus médiatiques nationaux.

Dans ce contexte, le ministre a exprimé sa gratitude envers l'AAPI pour avoir répondu positivement à l'appel du ministère pour organiser cette formation. Il a souligné qu'il était essentiel que les journalistes comprennent les enjeux et les obstacles auxquels sont confrontés les investisseurs dans le pays, et qu'ils soient formés pour transmettre des informations claires et fiables à leurs lecteurs.

## Des sessions de formation pour un meilleur accompagnement des projets économiques

Le ministre a également insisté sur la nécessité d'une collaboration étroite entre les médias et les institutions publiques afin de soutenir les projets de développement en Algérie. La formation des journalistes est donc devenue une priorité pour l'État, et un investissement essentiel pour garantir que les informations concernant les

opportunités d'investissement et les projets de développement soient communiqués de manière précise et compréhensible.

En tant qu'outil au service de la démocratie et du développement, la presse doit être en mesure de décoder les informations économiques complexes et d'en rendre compte de manière accessible au grand public. Ce rôle de médiateur, qui implique un haut niveau de responsabilité, nécessite des compétences techniques et des connaissances approfondies dans des domaines tels que la fiscalité, les procédures administratives et les stratégies de développement économique.

À travers cette formation, le ministère entend donner aux journalistes les clés pour devenir de véritables acteurs du développement économique du pays, capables de couvrir efficacement les secteurs clés tels que l'industrie, le commerce, l'agriculture, et l'environnement, tout en assurant une transparence maximale.

## La presse comme partenaire essentiel pour la croissance économique

Le ministre a réaffirmé que le secteur de la communication, à travers ses divers supports médiatiques, reste un partenaire stratégique dans le développement économique du pays. « La presse est un acteur essentiel de la diffusion d'informations qui contribuent à la prise de décision et à la participation de la société aux grands projets nationaux », a précisé Mohamed Meziane. À travers cette formation, il espère que les journalistes acquerront les compétences nécessaires pour participer activement à la dynamique de développement du pays.

Il a également rappelé que l'information est l'un des moteurs du progrès social et économique. Une presse bien informée et bien formée pourra transmettre aux citoyens les enjeux des projets d'investissement, tout en contribuant à l'engagement des communautés locales dans ces projets. Pour ce faire, les journalistes doivent non seulement être formés sur les aspects techniques et juridiques de l'investissement, mais aussi sur les valeurs éthiques et professionnelles qui doivent guider leur travail.

## Un engagement à long terme pour la formation continue

Dans sa conclusion, le ministre a renouvelé son soutien à l'AAPI et à la formation continue des journalistes économiques. Il a également exprimé le souhait que ces sessions de formation soient suivies de près et qu'elles contribuent réellement à l'enrichissement des compétences des journalistes dans le domaine de l'économie. « Cette formation est un début, mais elle doit être suivie de bien d'autres initiatives afin de garantir que les journalistes soient toujours à jour avec les dernières évolutions du marché et les nouvelles législations », a ajouté le ministre.

Enfin, Mohamed Meziane a exprimé ses espoirs quant à l'impact positif que ces formations auront sur la presse nationale, en espérant qu'elles permettront non seulement de renforcer les capacités des journalistes mais aussi d'accélérer le processus de développement économique de l'Algérie. Le ministre a conclu en soulignant que la presse, en tant qu'outil de sensibilisation et d'information, jouera un rôle clé dans l'avenir économique du pays.

H.M.

## PROGRAMME DE MOBILITÉ

À COURT TERME  
À L'ÉTRANGER :**Le MERS met  
en oeuvre  
des critères  
de sélection**

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a publié la décision n° 255 en date du 25 février dernier, qui définit les critères de sélection pour l'admission au programme de mobilité à court terme à l'étranger. À noter le programme en soi est annoncé au début de chaque année budgétaire via une plateforme numérique par les établissements d'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Il intervient également dans la concrétisation des accords relatifs aux offres de formation conjointes à caractère international et aux projets de recherche soutenus jusqu'à un certain degré en Algérie, nécessitant exceptionnellement un séjour à l'étranger pour bénéficier d'une expertise plus diversifiée et d'un intérêt scientifique d'importance internationale.

Les bénéficiaires de ce programme reçoivent une bourse dont le montant est fixé conformément à la réglementation en vigueur. Qui seront les heureux élus cette année ? wait and see ! Pour ce qui est des documents requis pour la candidature, les candidats doivent remplir plusieurs conditions, notamment, la justification d'une inscription régulière à partir de la deuxième année de doctorat. La présentation d'une attestation de travail et une décision de titularisation.

La fourniture d'un projet de travail détaillé avec objectifs, méthodologie et résultats attendus, validé par l'instance scientifique.

Une attestation d'une formation en anglais technique, avec engagement à enseigner en anglais après le stage, le cas échéant. La fourniture d'une copie de l'accord de coopération internationale et des partenariats interuniversitaires pour les formations concernées. La soumission d'un rapport de stage précisant les objectifs, résultats obtenus, expériences réalisées, lieu et durée du séjour, ainsi que les interlocuteurs rencontrés. Enfin, une copie du passeport avec les tampons d'entrée et de sortie visés par la police des frontières.

A noter que tous les bénéficiaires de ce programme sont tenus, à leur retour, de présenter un exposé ou une conférence sur les résultats obtenus devant le corps enseignant du département, du laboratoire, des chercheurs de l'institution de recherche ou du personnel administratif et technique. Les établissements universitaires ou de recherche prendront les mesures nécessaires à l'égard des bénéficiaires qui ne respectent pas leurs engagements.

R.N.

ABDALLAH BENHALLA:

**« Les prix sont impactés  
par le comportement des  
citoyens pendant le Ramadhan »**

*Toute l'organisation commerciale assurée pour le Ramadhan attire satisfaction au ministère du Commerce qui a anticipé, selon le directeur des études et de la prospection, les préparatifs et assurer le suivi des actions entreprises à l'objet de réguler l'approvisionnement du marché national et stabiliser les prix.*

PAR ROSA CHAOUI

L'intervenant à l'émission « L'Invité du jour », Abdallah Benhalla, n'exclut pas, que le problème d'aujourd'hui demeure « la distribution » et surtout « le comportement des citoyens » qui achètent leurs provisions de chez l'informel et ainsi l'encourager.

Ainsi, explique-t-il, « les dispositions prises comme les marchés de proximité spéciaux mis en place, les importations d'appoint et les ventes promotionnelles assurées occasionnellement ne suffisent pas ». Le Ramadhan, dit-il, est connu pour « le changement du comportement des citoyens d'où la problématique de certaines perturbations dans la disponibilité des matières d'approvisionnement ».

De ce fait, indique M. Benhalla, le ministère du Commerce intérieur a pris « très tôt » plusieurs dispositions pour préparer ce rendez-vous social spécial, évoquant les décisions prises, en collaboration avec les intervenants de la chaîne de production, d'importation et de distribution pour un approvisionnement régulier et sans perturbations des denrées alimentaires durant tout le mois sacré.

« Producteurs, importateurs et agriculteurs sont tous mobilisés, à l'instar de l'expérience de l'année passée, pour assurer une disponibilité de tous les pro-



duits de consommation avec des prix stable », rappelle M. Benhalla, saluant au passage l'apport de l'Union générale des commerçants algériens, des associations de protection du consommateur et du Crea.

**Des cellules locales veillent  
sur l'évolution du marché**

Pour cette année, depuis janvier plusieurs réunions ont eu lieu avec les producteurs de l'huile, du sucre pour augmenter la capacité de production. Dans cette optique, il y a eu des inspections par les cadres du ministère qui se sont déplacés sur le terrain pour voir de près les capacités théorique et pratique de production. Il y a aussi des importateurs de viandes, du café pour connaître les engagements de ces produits. Des réunions avec les gérants des minoteries et des marchés de gros et en fin avec les associations de protection des consommateurs. De l'Union générale des commerçants algériens et le Crea qui a aidé dans la démarche de baisse des prix sur éventail de 100 produits.

S'inspirant de l'expérience de l'an passé, les cellules de veille, au niveau des wilayas, sont reconduites pour suivre l'évolution des marchés en matière d'approvisionnement mais aussi des prix.

**Plus de 600 marchés  
sous-exploités**

Parmi les facteurs qui freinent l'avènement d'un marché stable en dehors l'informel, l'orateur cite les la problématique des infrastructures. « Il y a 618 marchés mal exploités ou inexploités au niveau national et ce à cause des marchands non satisfaits de la marge bénéficiaire administrative, refusent de rejoindre leurs étals », fait-il savoir, regrettant qu'« ils préfèrent exercer dans l'informel, encouragés par le comportement du consommateur malheureusement ». L'exploitation de ces marchés impose, dit-il, « de revoir les outils de leur exploitation ». Pour cela, le responsable suggère plusieurs mécanismes pour réguler le marché dont les infrastructures qui sont très importantes, voire indispensables. « Il y a le projet d'ouverture d'un certain nombre de marchés de gros dans différentes régions du pays qui aideront à stabiliser le marché globalement », avance-t-il, évoquant une réflexion lancée au ministère concernant la société Magro.

Cette dernière est chargée, rappelle l'invité de la radio, de construire et gérer ces infrastructures. « Il y a le projet d'élargissement de l'activité de cette entreprise et le renforcement de son rôle d'approvisionnement et de régulation du marché », révèle-t-il. « Les statuts de Magro sont révisés de manière à lui permettre de procéder à des opérations d'importation ou de revendre les marchandises importées et pas seulement gérer les infrastructures du marché national ». Cette entreprise publique sera, selon lui, dotée d'une plateforme logistique de transit de marchandises vers les quatre pôles du pays, dont le Grand sud à l'objet de réduire les prix.

R.C.

## TRANSACTIONS EN LIGNE DES LOGEMENTS ET VÉHICULES

**Les textes d'application opérationnels bientôt**

PAR FAYÇA ABDELGHANI

Les modalités de paiement en ligne des transactions sur le bâti, les véhicules et les bateaux de plaisance seront publiées incessamment selon le ministre des Finances Abdelkrim Bouzred en précisant que ces lois sont en cours de validation par le Gouvernement.

Cette disposition juridique qui a été instruite dans le cadre de la loi de finances 2025 a pour but de soumettre obligatoirement les transactions immobilières, des véhicules et les bateaux de plaisance et yachts par les moyens de paiement en ligne ou par voie bancaire en bannissant le cash. Le ministre des Finances a assuré lors de son audition à l'APN que « les textes d'application sont prêts et se trouvent actuellement au niveau du Secrétariat du gouvernement pour approbation ». Ce qui signifie que cette mesure est confortée

par la loi en vigueur et ne fera l'objet d'aucune modification et sera publiée dans le journal officiel. Cette loi 2027 s'appliquera pour les transactions commerciales sur la vente ou l'achat de tout bien immobilier de véhicules de tourisme et bateaux de luxe dans un cadre bancaire légal soit par chèque ou par mode paiement électronique. Le but étant « de garantir la transparence des flux financiers, la lutte contre le blanchiment et l'évasion fiscale » relève le ministre des Finances. Pour ce qui est des moyens de paiement en ligne, Abdelkrim Bouzred a indiqué que son département va assurer ces modes de paiement par la généralisation des TPE dont déjà 11.000 unités sont déjà prêtes pour fonctionner. Il faudra ajouter le paiement obligatoire des polices d'assurance par le même processus dont sa numérisation est toujours en cours. Il est clair que pour bannir le mode de paiement

en espèces et le remplacer par le mode numérique va prendre du temps pour habituer les citoyens à se prémunir contre les risques de fraude, escroquerie et longue attente devant les administrations pour les procédures. Cela révèle les nombreux avantages de la numérisation des transactions dans deux marchés cruciaux comme celui de l'immobilier et de l'automobile. Il y a dans ce registre la réduction de l'informel omniprésent dans ces sphères où souvent certains clients font les frais des abus lors des transactions effectuées. Le cadre se prête aussi bien pour d'autres secteurs vitaux de l'économie, le commerce international, le transport et le tourisme. Il est prévu à partir de ce mois de créer les premiers TPE pour les supermarchés, superettes et points de vente à travers le territoire national.

F.A.

ENERGIE

# M. Arkab reçoit une délégation de la société italienne ENI

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, a reçu, hier à Alger, une délégation de la société italienne Eni, conduite par le directeur exécutif des opérations du secteur des ressources naturelles, Guido Brusco, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence du P-dg du groupe Sonatrach Rachid Hachichi et de cadres du ministère, a permis de passer en revue les relations de coopération et de partenariat stratégique entre Sonatrach et Eni et d'évoquer les projets en cours et futurs entre les deux parties dans divers domaines, notamment les hydrocarbures, les énergies nouvelles et renouvelables et l'interconnexion électrique, précise la même source.

Les deux parties ont discuté des moyens de renforcer les investissements conjoints entre Sonatrach et Eni à travers le développement de projets de recherche, d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, ainsi que la commercialisation du gaz naturel, en mettant l'accent sur les projets de coopération dans le domaine de l'hydrogène et des énergies renouvelables, dans le cadre des orientations stratégiques de l'Algérie vers une transition énergétique durable. A cette occasion, M. Arkab



a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à «assurer un climat d'investissement incitatif et à renforcer les partenariats existants au service des intérêts communs», mettant en exergue les réformes entreprises par le Gouvernement algérien pour améliorer l'attractivité du secteur de l'énergie et renforcer sa compétitivité aux niveaux régional et international. Pour sa part, M. Brusco s'est félicité du «niveau des relations de partenariat entre Sonatrach et Eni», soulignant la volonté de sa société de poursuivre le développement et le renforcement de la coopération,

à travers l'exploration de nouvelles opportunités d'investissement en Algérie et le soutien aux projets à dimension stratégique entre l'Algérie et l'Italie, ajoute la même source.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la participation de la délégation de la société italienne Eni à la table ronde algéro-italienne sur l'entrepreneuriat, qui se tient lundi à Alger et visant à renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays et à explorer de nouvelles opportunités d'investissement et de coopération.

E-COMMERCE

## Nécessité de prendre les mesures garantissant la confidentialité et la sécurité du traitement des données personnelles

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a invité, hier, l'ensemble des acteurs opérant dans le domaine du commerce électronique à prendre les mesures organisationnelles et techniques nécessaires pour garantir la confidentialité et la sécurité du traitement des données personnelles et protéger ainsi la vie privée des individus.

«Pour un accès sécurisé garantissant la protection des données personnelles des consommateurs et clients et assurant un climat de confiance dans les opérations de commerce électronique, l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel invite l'ensemble des acteurs opérant dans le domaine du commerce électronique à prendre les mesures organisationnelles et techniques nécessaires pour garantir la confidentialité et la sécurité du traitement des données personnelles et les protéger contre les risques de détérioration, de perte, de divulgation ou d'accès non autorisé lors des transactions de commerce électronique, en vue de protéger la vie privée des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel, conformément aux dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel» précise la même source.

Etant responsables du traitement des données aux termes des dispositions de la loi 18-07, les commerçants et acteurs opérant dans le domaine du e-commerce via des sites, pages ou applications électroniques sont tenus de déclarer tout traitement de données via le portail numérique de l'Autorité à l'adresse <https://portail.an>

AGRICULTURE

# L'huile d'olive algérienne «Dahbia» certifiée produit éco-biologique par le label international «Ecocert»

L'huile d'olive algérienne «Dahbia» a obtenu récemment la certification internationale du label «Ecocert», marque de référence mondiale en matière de labellisation biologique et écologique, a-t-on appris, dimanche, du promoteur de cette marque, l'investisseur Hakim Alilèche.

«Notre produit a été certifié, durant cette semaine, par le label «Ecocert», spécialiste mondial de la certification des pratiques durables, soit une preuve

irréfutable que l'huile d'olive Dahbia est à 100% issue de l'agriculture biologique et ne contient aucun résidu chimique», a indiqué, dans une déclaration à l'APS, cet investisseur, honoré par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors des assises nationales de l'agriculture en février 2023. Pour M. Alilèche, cette distinction obtenue par l'huile d'olive «Dahbia», en tant que produit national, constitue «une valeur ajoutée pour l'é-

conomie nationale de nature à lui permettre d'investir, avec fierté, le marché européen et international, au regard de la qualité de cette huile qui a été soumise à des analyses rigoureuses en laboratoires réputés pour leur impartialité et indépendance». Selon le même investisseur, cet exploit, qui est «le fruit de deux ans de travail acharné», fait suite à des analyses de sol réalisées par des experts de cet organisme international au niveau des oliveraies de la région de l'«Oued Mbarek», dans la commune de Benhar, Nord de Djelfa, parallèlement à l'inspection de l'huilerie de la marque et à des analyses en laboratoire de l'huile pressée à froid. A noter, également, que la marque «Dahbia» a obtenu la certification «USDA Organic» garante de la qualité des produits biologiques aux Etats-Unis d'Amérique (USA), ce qui place ce produit algérien aux premiers rangs des produits biologiques contrôlés, selon la même source. L'huile d'olive «Dahbia» a déjà participé à plusieurs concours internationaux d'huile d'olive extra vierge, durant lesquels elle a décroché nombre de médailles d'or et d'argent, notamment au Japon, Grèce, Italie, France, Suisse et Emirats arabes unis.





RAMADHAN ET SANTE

## Conseils pour bien conserver ses fruits et légumes



**Généralités sur  
les épices et herbes  
aromatiques**





# Conseils pour bien conserver ses fruits et légumes

## Réfrigération

Il est extrêmement important de conserver au froid les aliments froids et de garder au chaud les aliments chauds afin d'éviter que leur température n'atteigne la « zone dangereuse » où les bactéries peuvent proliférer rapidement et provoquer une maladie d'origine alimentaire. Lorsque vous rentrez chez vous, congélez les légumes et les fruits qui doivent rester congelés. Assurez-vous que la température du congélateur est réglée à -18 °C (0 °F) ou moins.

## Réfrigérez rapidement les légumes et les fruits frais qui doivent l'être

Cela comprend tous les produits pré-découpés et prêts à manger. Demandez à votre épicer si vous n'êtes pas certains des produits qui doivent être réfrigérés. Lorsque vous réfrigérez des légumes et des fruits, maintenez-les loin de la viande, de la volaille, des fruits de mer et de leur jus. Assurez-vous que la température du réfrigérateur est réglée à 4 °C (40 °F) ou moins. Vous garderez ainsi vos aliments hors de la zone dangereuse, qui se situe entre 4 °C (40 °F) et 60 °C (140 °F), où les bactéries peuvent proliférer rapidement.

## Réfrigérez rapidement les restes de légumes cuits

Mangez les restes dans les 2 à 3 jours ou congélez-les pour les utiliser plus tard.

## Nettoyage

Lavez-vous les mains avec de l'eau chaude savonneuse pendant au moins 20 secondes. Coupez et jetez toutes les parties meurtries ou abîmées des légumes et des fruits, car des bactéries néfastes peuvent y proliférer. Les produits coupés doivent être réfrigérés,



congelés ou consommés immédiatement. Assurez-vous de nettoyer votre couteau à l'eau chaude savonneuse avant de le réutiliser. Lavez à fond les légumes et les fruits à l'eau courante fraîche, même si vous avez l'intention de les peler. Cela aide à prévenir la propagation des bactéries qui pourraient être présentes. Il s'agit ici d'un conseil de sécurité général qui ne s'applique peut-être pas toujours. Par exemple, il n'est pas nécessaire de laver une banane avant de la peler et de la manger. Toutefois, si vous prévoyez de laisser la peau et de couper la banane en morceaux, vous devez d'abord la laver. Utilisez une brosse à légumes et à fruits propre pour frotter les items dont la surface est ferme, comme les oranges, les

melons, les pommes de terre, les carottes, etc. Il n'est pas nécessaire d'utiliser un savon à légumes et à fruits pour les nettoyer. Les légumes-feuilles prêts à manger et pré-lavés dans des récipients scellés n'ont pas besoin d'être lavés à nouveau avant d'être consommés. En revanche, les légumes-feuilles vendus dans des sacs ou des récipients non scellés doivent être lavés avant d'être consommés. Utilisez une planche à découper pour les légumes et les fruits frais et une autre planche pour la viande, la volaille, le poisson et les fruits de mer crus. Placez les légumes et les fruits pelés ou coupés dans une autre assiette ou un autre contenant propre pour éviter la contamination croisée.

Changez quotidiennement les torchons et les serviettes de cuisine ou utilisez des serviettes en papier pour essuyer les surfaces de la cuisine afin d'éviter le risque de contamination croisée et la propagation des bactéries. Évitez d'utiliser des éponges, car elles sont plus difficiles à garder exemptes de bactéries. Désinfectez les comptoirs, les planches à découper et les ustensiles avant et après la préparation des aliments. Utilisez un désinfectant pour la cuisine (en suivant le mode d'emploi indiqué sur le contenant) ou une solution d'eau de Javel (5 ml / 1 cuillère d'eau de Javel non parfumée pour 750 ml / 3 tasses d'eau) et rincez avec de l'eau.

# Généralités sur les épices et herbes aromatiques

## Définition

On appelle épices et aromates des substances aromatiques et odoriférantes issues de végétaux, utilisées pour aromatiser la nourriture. Les fines herbes sont plus particulièrement des feuilles de plantes émincées et utilisées pour aromatiser les plats.

## Petite histoire

La première épice fut découverte 4000 ans avant J.-C. à Malabar : c'était le poivre. Ensuite, le commerce des épices fut l'un des plus florissants entre pays voisins (" Je te donne ma moutarde contre un peu de ton safran "), très rentable vu la rareté des produits. Ce commerce connut un boom avec l'ère des grands navigateurs qui amenèrent la vanille, le piment. Longtemps considérées comme un luxe, elles sont aujourd'hui présentes dans toutes les cuisines. On utilise les fines herbes depuis toujours : en brûlant par exemple des branches de romarin pour faire cuire son



steak ou en enveloppant son poisson dans un sac de feuilles de basilic.

## Propriétés médicinales générales

Les épices rendent aussi la digestion plus facile, soit en la stimulant par ses tanins, soit en rendant les aliments plus aisément digérables par l'action d'en-

zymes. On a découvert que les épices avaient en outre des vertus plus générales pour la santé : elles sont bonnes pour le cœur, la circulation du sang. Les plantes aromatiques ont souvent des vertus médicinales, que cela soit en tisane ou dans un met. Quant à épices de toute sorte de chaleur qui pourraient leur faire perdre leur arôme.

purifient ...

## Propriétés diététiques

Outre les vertus précédemment décrites, les herbes aromatiques et les épices ont comme grand avantage de donner du goût ou de faire ressortir des saveurs. En cuisinant avec ces substances, vous aurez moins la tentation d'utiliser des matières grasses ou de trop grandes quantités de sel. Et, élément non négligeable, les épices et herbes aromatiques ne sont absolument pas caloriques !

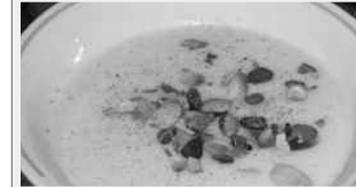
## Conseils de base

Choisissez autant que possible vos épices entières (vous les râpez vous-même). Si vous n'avez pas le choix, ne prenez que de petites quantités. Quant aux herbes, elles ne seront jamais meilleures que fraîches, ou éventuellement surgelées. Éloignez votre étagère à épices de toute source de chaleur qui pourrait leur faire perdre leur arôme.



## CARNET DE RECETTES

### Velouté au chou-fleur



#### Ingrédients :

1 chou-fleur  
2 pommes de terre  
750 ml d'eau  
200 gr de blanc de poulet  
sel, poivre, cumin en poudre, et coriandre en poudre.  
50 g de beurre  
2 cuillères à soupe de crème fraîche

#### Préparation :

Détailler le chou-fleur. Mettre dans une casserole, le chou-fleur découpé ("en fleurs"), les pommes de terre, le blanc de poulet en morceau, l'eau, les épices et le sel. Faire cuire jusqu'à ce que le tout soit bien tendre. Mixer le tout avec le beurre et la crème fraîche. Assaisonner avec du sel et du poivre si besoin.

### Dechicha tunisienne



#### Ingrédients :

300 g de viande d'agneau  
1 oignon (haché)  
2 gousses d'ail (Écrasé)  
3 c. à soupe d'huile d'olive extra vierge  
1 tomate (réduite en purée ou râpée)  
1/2 botte de coriandre fraîche  
1/2 botte de persil frais  
2 branches de céleri (avec les feuilles si possible)  
1 c. à soupe de concentré de tomate  
1 c. à café de sel  
1 c. à café de tabel (ou coriandre en poudre + carvi)  
1/2 c. à café de curcuma  
1 c. à café de harissa  
1/4 c. à café de poivre noir  
1/4 c. à café de paprika  
1.5 litre d'eau  
1 verre à thé semoule d'orge ou tchicha  
1 bol moyen de pois chiche précuites  
1 piment vert  
coriandre (fraîche pour garnir le plat)

#### Préparation :

Dans la cocotte-minute, faire chauffer l'huile, ajoutez l'oignon et l'ail, faire revenir un peu puis ajouter la viande. Laisser saisir quelques minutes. Ajouter la tomate râpée, la coriandre et le persil finement hachés, ainsi que le concentré de tomate dilué dans un peu d'eau. Ajouter, le céleri, le sel, le poivre noir, le curcuma, le paprika, le tabel et la harissa. Mélanger bien le tout laisser revenir quelques minutes. couvrir avec l'eau bouillante et fermer la cocotte minutes, laisser cuire entre 20 et 25 minute, ou jusqu'à ce que la viande devienne bien fondante. Rincer la semoule d'orge si vous ne l'avez pas faites au préalable et l'ajouter dans la sauce. Ajouter les pois chiche précuites, et le piment, mélanger bien et fermer la cocotte encore 5 minutes. retirer du feu, rectifier l'assaisonnement, et garnir avec de la coriandre hachée avant de présenter.

### Gratin de crêpe au poulet



#### Ingrédients pour les crêpes :

4 œufs  
200 g de farine  
5 g de sel  
20 g de beurre fondu  
1/2 l de lait entier  
6 cl + 2 cuillères à soupe d'eau  
Sel et poivre

#### Pour le bouillon de poulet :

morceaux de blancs de poulet avec l'os  
1 oignon  
1 carotte  
2 branches de céleri  
Sel et poivre  
1 feuille de laurier  
Des branches de thym  
1 litre et demi d'eau

#### Pour la béchamel :

60 g de beurre (ou margarine)  
60 g de farine  
Sel - poivre,  
Cumin en poudre  
70 CL de bouillon de poulet (sinon du lait)  
Un ou deux morceaux de fromage à tartiner

#### Préparez les crêpes :

Fouettez les œufs dans un récipient. Tamisez la farine directement dessus et mélangez. Ajoutez le sel et le beurre fondu. Délayez avec le lait et 6 cl d'eau. Laissez reposer 2 heures à température ambiante. Une fois que votre pâte est reposée commencer à préparer vos crêpes, dans une poêle spécial crêpes (d'une vingtaine de centimètre) chaude. Verser une louche, en inclinant la poêle. Une fois vos crêpes sont prêtes, couvrez-les.

#### Préparez le bouillon de poulet :

Mettre les morceaux de blancs de poulet avec l'os dans une marmite, avec tous les autres ingrédients du bouillon de poulet. Et faire cuire des ébullitions a peu près 1 heure a feu doux. Laisser tiédir. Puis retirer le poulet, et retirer la feuille de laurier et les branches de thym ou passer le tout au chinois. Garder 70 cl du bouillon de poulet pour réaliser la béchamel avec, et ce qui vous reste, gardez-le au frais dans un pot bien hermétique.

#### Préparez la béchamel :

Faites fondre le beurre, ajoutez la farine, le sel, le poivre et le cumin en poudre. Verser petit à petit le bouillon de poulet (ou le lait) jusqu'à ce que la béchamel soit épaisse, ajouter en dernier le fromage portion pour le faire ramollir.

#### Montage :

A ce stade, prélever un peu de béchamel qui servira pour recouvrir l'ensemble du gratin de crêpes. Émietter le poulet, mélangez-le à la béchamel. Vous pouvez ajouter des champignons rissoles. Vos crêpes, disposez-les dans un plat qui va au four beurré, et versez un peu de béchamel que vous aurez réservé, parsemer de fromage râpé, puis faites gratiné ! Laissez tiédir un peu avant de servir, et régaliez vous !

### Tarte sucrée au potiron



#### Ingrédients :

Une pate sablée  
425 g de purée de potiron  
495 grde lait concentré sucré  
2 œufs  
1 c. à soupe d'épice mixte ( noix de muscade, cannelle, clou de girofle en poudre, gingembre, mixez a égalité)

#### Préparation :

Préparez la pâte sablée, laissez-la reposer, foncez un moule à tarte de 22 cm avec cette pâte sablée, ou alors, utilisez un moule de votre choix. Placez au frais. Préparez la purée de potiron : coupez le potiron sur deux, enlevez les graines et les fibres. Placez les deux moitiés dans un moule chemisé de film alimentaire, la face de la coupe vers le bas. Laissez cuire jusqu'à ce que le potiron devient bien tendre. A l'aide d'une cuillère, retirez toute la peau, laissez égoutter un peu de son nom, avant de réduire en purée, laissez refroidir. Quand la purée de potiron est bien froide, pesez 425 gr dans un saladier fouettez la purée de potiron, le lait, les 2 œufs et les épices. Le mélange doit être bien homogène. Versez ce mélange sur le fond de tarte et faite cuire dans un four préchauffé à 180 degrés C, pendant au moins 50 minutes.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DES MALADIES RARES À ALGER

## Des experts débattent sur les maladies rares neurologiques



À l'occasion de la Journée mondiale des maladies rares, une rencontre d'envergure a été organisée le 27 février à Alger autour de la thématique. Cet événement a réuni des professionnels de santé, des experts et des médias pour échanger sur les défis liés aux maladies rares en Algérie, avec un focus particulier sur les maladies rares neurologiques.

PAR OURIDA AIT ALI

Sous le thème « Rares mais pas invisibles : Unissons nos voix pour les maladies rares », cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts continus pour sensibiliser, diagnostiquer et transformer la prise en charge des maladies rares dans notre pays. L'objectif principal de cette journée était de promouvoir une approche multidisciplinaire, impliquant tous les acteurs de l'écosystème de santé, afin d'identifier les obstacles au diagnostic précoce et à l'accès aux soins. Les discussions ont également permis de poser les bases d'une feuille de route visant à améliorer la prise en charge des patients atteints de maladies rares en Algérie. À travers cette initiative, Roche Algérie réaffirme son engagement à collaborer avec l'ensemble des acteurs pour co-créer un avenir où les patients atteints de maladies rares bénéficient d'un accès équitable à des soins de qualité, innovants et adaptés à leurs besoins spécifiques.

### Promouvoir une approche globale

L'objectif principal de cette journée était de promouvoir une approche multidisciplinaire impliquant tous les acteurs de l'écosystème de santé, afin d'identifier les obstacles au diagnostic précoce et à l'accès aux soins et de travailler à l'élaboration d'une feuille de route pour améliorer la prise en charge des maladies rares en Algérie.

Dr Khalil Kadaoui, directeur général de Roche Algérie S.P.A déclare : « Les maladies rares ne doivent pas être une fatalité. À travers cette initiative, nous souhaitons renforcer la collaboration entre tous les acteurs de l'écosystème de santé pour offrir des solutions concrètes aux patients. Chez Roche Algérie, nous croyons fermement que l'innovation, associée à une approche multidisciplinaire, peut transformer la prise en charge de ces pathologies et améliorer significativement la qualité de vie des patients. Cette journée est une étape clé dans notre engagement à rendre les maladies rares visibles et à agir ensemble pour un avenir meilleur. »

### Un programme riche et engagé

La journée a débuté par une session plénière d'ouverture consacrée aux défis et perspectives des maladies rares en Algérie. Le Professeur Laurent Servais, pédiatre spécialisé dans la prise en charge de la SMA à "University of Oxford", a partagé son expertise en présentant l'expérience anglo-belge, qui a permis de prévenir le handicap lié à la

SMA grâce à une stratégie de diagnostic précoce et de prise en charge personnalisée. À la suite de cette plénière, une série d'ateliers spécialisés a permis aux participants de se concentrer sur des pathologies spécifiques, telles que l'amyotrophie spinale (SMA) et la neuromyéélite optique (NMOSD), tout en abordant les défis diagnostiques et les approches de prise en charge de ces maladies.

### Un atelier dédié aux médias intitulé « Donner la voix aux maladies rares »

Un atelier pour les médias a également été organisé. Animé par un expert en communication et en santé publique, cet atelier a souligné le rôle crucial des médias dans la sensibilisation du public, ainsi que dans la diffusion d'informations fiables et accessibles sur les maladies rares. Les participants ont été invités à réfléchir à des stratégies de communication efficaces pour amplifier la visibilité de ces pathologies dans le débat public. La session de clôture a permis de synthétiser les discussions et de travailler à l'élaboration de feuilles de route visant à améliorer la prise en charge des maladies rares en Algérie. Ces feuilles de route serviront de guides stratégiques pour accompagner les experts dans l'élaboration de plans d'action concrets, favorisant une prise en charge plus efficace et mieux coordonnée des maladies rares. Elles permettront également de renforcer la collaboration multidisciplinaire et de faciliter le partage des meilleures pratiques entre les acteurs de santé. Dr Khalil Kadaoui a également ajouté : « Cette journée marque une étape importante dans notre engagement envers les patients atteints de maladies rares en Algérie. En réunissant différents acteurs concernés, nous avons pu identifier des pistes concrètes pour améliorer le diagnostic, l'accès aux soins et la qualité de vie des patients. Roche Algérie reste déterminée à jouer un rôle clé dans cet écosystème de santé, en collaboration avec les autorités sanitaires, les professionnels de santé et les médias. »

### Pour un diagnostic précoce et une meilleure prise en charge

L'Algérie réaffirme son engagement à soutenir les patients atteints de maladies à contribuer au développement de solutions innovantes pour répondre à leurs besoins. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des efforts menés par le Gouvernement et le ministère de la Santé pour améliorer la prise en charge des malades en Algérie. À travers cette rencontre, Roche Algérie apporte une contribution significative à cette dynamique, en soutenant une meilleure prise en charge des maladies rares et en favorisant une collaboration multidisciplinaire pour un impact durable. Cette vision repose sur des partenariats solides avec les acteurs clés de la santé en vue d'améliorer le parcours de soin des patients à travers, notamment, un accès rapide aux dernières solutions innovantes. En partenariat avec le ministère de la Santé depuis 2016, Roche Algérie soutient activement la sensibilisation, le dépistage, le diagnostic précoce et personnalisé, ainsi que la formation médicale et la recherche clinique.

O. A. A.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC ILLÉGAL

# Une opération fructueuse des Douanes d'Adrar



*Dans un effort concerté pour lutter contre le trafic illégal et protéger les ressources nationales, les agents de la brigade multidisciplinaire de Berriane, relevant de la Direction des Douanes d'Adrar, ont récemment réalisé une saisie impressionnante. Cette action a permis de contrer une tentative de contrebande de produits subventionnés et de produits énergétiques qui auraient pu nuire à l'économie nationale.*

L'opération s'est déroulée dans le cadre d'un travail collaboratif entre plusieurs forces de sécurité : la Douane, l'Armée nationale populaire, la Gendarmerie nationale et la Police nationale. Cette synergie entre les différents corps de sécurité démontre l'importance du travail en équipe pour faire face aux menaces liées à la contrebande et à la criminalité organisée.

La saisie a été réalisée lors d'une mission sur le terrain où un camion-remorque transportant de grandes quantités de produits alimentaires et énergétiques a été intercepté. Parmi les articles saisis figurent 28.120 litres d'huile de table, 4.000 kg de semoule, 4.000 kg de pâtes, 5.000 kg de sucre et 4.400 litres de mazout. Ces produits subventionnés sont essentiels pour les citoyens algériens, et leur détournement vers des circuits illégaux aurait mis en péril la stabilité des prix et la disponibilité des biens sur le marché. La contrebande de produits alimentaires subventionnés, notamment les huiles et les céréales, est un problème récurrent dans plusieurs pays, dont l'Algérie. Ces produits sont essentiels à la vie quotidienne de nombreux citoyens, et leur détournement à des fins lucratives peut entraîner des pénuries qui affectent directement les plus vulnérables.

L'ampleur de cette opération souligne l'engagement des autorités algériennes à protéger l'économie nationale contre les pratiques illégales. En effet, cette saisie constitue une victoire importante contre la criminalité organisée, qui s'efforce de détourner les ressources destinées au peuple. Cela démontre également que la collaboration entre les différents services de sécurité est primordiale pour une lutte efficace contre la contrebande.

Le communiqué de la Direction générale des Douanes a précisé que cette opération illustre bien la vigilance constante des autorités et leur capacité à intervenir rapidement face à toute tentative de déstabilisation de l'économie du pays. Ces actions renforcent la confiance des citoyens dans les institutions et permettent de maintenir une certaine stabilité sur le marché national.

L'objectif de ces interventions n'est pas seulement de saisir des biens illégaux, mais aussi de dissuader les acteurs du marché noir de poursuivre leurs activités. En saisissant ces produits, les autorités montrent leur détermination à protéger le pouvoir d'achat des citoyens et à empêcher la fuite des ressources nationales vers des marchés parallèles.

L'importance de cette saisie va au-delà de la simple saisie de produits. Elle symbolise la lutte acharnée de

l'Algérie pour préserver sa souveraineté économique et garantir l'accès des citoyens à des produits subventionnés à des prix abordables. Dans ce contexte, les autorités continuent de se battre contre les réseaux de contrebande qui cherchent à exploiter les faiblesses du système pour leur profit personnel, au détriment du bien-être de la population.

Les actions menées par les Douanes, en coopération avec d'autres agences de sécurité, constituent un message fort à l'intention des contrebandiers : l'Algérie est déterminée à protéger ses ressources et son économie. La lutte contre la contrebande est désormais une priorité absolue pour les autorités algériennes, et cette opération réussie marque une étape importante dans cet engagement.

BATNA

## Un séisme de magnitude 3,1 enregistré

Un tremblement de terre de magnitude 3,1 sur l'échelle de Richter s'est produit, lundi à 02h29 (heure locale) dans la wilaya de Batna, annonce un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (Craag).

L'épicentre du tremblement de terre a été localisé à 25 km au nord-est de Bitam (wilaya de Batna), précise la même source.

AIN-DEFLA

## Un individu condamné à 7 ans de prison ferme pour spéculation illicite sur des produits alimentaires

Le tribunal de Khemis Miliana (wilaya de Aïn-Defla) a condamné un individu impliqué dans une affaire de spéculation illicite sur des produits alimentaires de large consommation à une peine de sept ans de prison ferme, a indiqué, dimanche, un communiqué du procureur de la République près ce tribunal.

« Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Khemis-Miliana informe que dans le cadre de la poursuite de la lutte contre le phénomène de spéculation illicite sur les produits alimentaires de large consommation et suite à des informations faisant état du stockage de café par un grossiste, une perquisition a été effectuée, ayant permis de découvrir une quantité importante de ce produit estimée à quatre quintaux et demi, stockée aux fins de créer une pénurie sur le marché », a précisé la même source.

Le suspect, répondant aux initiales F. H. qui a été déféré, le 2 mars 2025, devant le Parquet, a fait l'objet de comparution immédiate devant le tribunal correctionnel pour spéculation illicite sur le café.

Le tribunal a condamné le mis en cause à sept ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de dinars, et a ordonné son placement sous mandat de dépôt lors de l'audience, la radiation de son registre de commerce et l'interdiction d'exercer toute activité commerciale, selon le même communiqué.

TRAGIQUE ACCIDENT À JIJEL

## Une femme percutée par un train

Un drame s'est produit hier matin à la sortie ouest de la commune de Chakfa, située dans la wilaya de Jijel, lorsqu'une femme a perdu la vie après avoir été percutée par un train. L'incident, qui a choqué la communauté locale, a eu lieu aux premières heures de la journée et a rapidement mobilisé les équipes de secours. D'après les informations fournies par la Direction générale de la Protection civile, le tragique accident s'est produit lorsque la victime, une femme âgée de 68 ans, a été heurtée par un train en circulation. Les circonstances exactes de l'accident n'ont pas encore été précisées, mais l'impact a été fatal, entraînant la mort de la victime sur le coup. Les autorités locales ont immédiatement dépêché une équipe d'intervention pour gérer la situation. Le corps de la victime a été pris en charge par les services de la Protection civile et transporté à la morgue de l'hôpital local pour les formalités d'usage.

RENFORCEMENT DU SECTEUR HÔTELIER

# Des conventions-cadre pour l'approvisionnement des établissements hôteliers en produits locaux

*Le dimanche, à Alger, des conventions-cadre ont été signées entre la Société d'investissement hôtelière (SIH) et six groupes industriels publics relevant du ministère de l'Industrie.*

L'objectif principal de ces accords est de garantir l'approvisionnement des hôtels SIH en produits et services industriels locaux, soutenant ainsi l'industrie nationale. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie du ministère visant à renforcer les partenariats entre les différents secteurs industriels et à développer les chaînes d'approvisionnement nationales.

Les conventions ont été signées avec des groupes industriels d'envergure tels que la Société Holding Agro-industries (Agrodiv), le Holding textiles et cuirs Getex, le Holding Algeria Chemical Specialities (ACS), le groupe Algerian General Mechanics (AGM-Holding), le Groupe industries locales (Divindus), ainsi que le Holding Équipements électriques, électrodomestiques, électroniques (ELEC EL-Djazair). La cérémonie de signature a été présidée par le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, qui a souligné l'importance de cette initiative pour le développement économique du pays.

L'objectif principal de ces conven-



tions est de fournir aux établissements hôteliers relevant de la SIH une large gamme de produits et de services fabriqués localement. Cela comprend des produits alimentaires de qualité supérieure, des textiles destinés à l'hôtellerie (couvertures, serviettes, rideaux), ainsi qu'une variété de peintures adaptées aux usages hôteliers. Ces accords prévoient également la fourniture de produits en bois, de mobilier hôtelier, y compris des tables, chaises, meubles pour les chambres et les restaurants, ainsi que des ustensiles et accessoires d'hôtellerie. Les équipements électroménagers et électroniques nécessaires au bon fonctionnement des établissements hôteliers, ainsi que des pompes à eau pour assurer la continuité des services, figurent également parmi les

produits couverts par ces conventions. Grâce à ces accords, les hôtels pourront bénéficier de produits modernes, de qualité et conformes aux normes en vigueur dans le secteur de l'hôtellerie. Dans son allocution, le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a souligné l'importance d'améliorer la qualité des produits nationaux, tout en favorisant l'innovation, pour garantir la compétitivité des produits algériens dans ce secteur stratégique. Il a insisté sur le fait que l'adhésion aux normes internationales est essentielle pour assurer la compétitivité des hôtels algériens, tout en répondant aux attentes des clients en matière de qualité et de services.

Le ministre a également appelé à un suivi rigoureux de l'application de ces conventions, afin de garantir que les

produits de haute qualité soient fournis aux hôtels à des prix compétitifs. Il a encouragé la SIH et les groupes industriels à travailler de concert pour assurer une mise en œuvre efficace de ces accords, qui devraient également permettre d'élargir le partenariat à d'autres secteurs, en vue de renforcer la complémentarité industrielle et soutenir l'économie nationale.

En outre, le ministre a souligné que cette démarche vise à promouvoir une réduction progressive des importations, en tirant parti des capacités de production locales. Il a également précisé que l'initiative traduisait l'engagement du ministère de l'Industrie à soutenir les entreprises nationales, à créer une véritable valeur ajoutée pour l'industrie locale et à contribuer au développement durable du secteur des services hôteliers, qui connaît une évolution rapide.

Cette convention-cadre marque un tournant dans la politique économique du pays, en renforçant les liens entre le secteur industriel et le secteur des services, et en ouvrant la voie à une croissance plus autonome et plus diversifiée de l'économie nationale. Le ministre a conclu en affirmant que cette collaboration est une étape importante pour le renforcement de l'interconnexion entre les différents secteurs économiques, contribuant ainsi au développement de l'industrie nationale et à la compétitivité du secteur hôtelier algérien sur la scène internationale.

MARCHÉ DE RAMADHAN

## Zitouni insiste sur la coordination pour l'approvisionnement

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a mis en avant, dimanche à Alger, la contribution essentielle des producteurs, des opérateurs économiques et des commerçants dans la réussite des marchés de proximité durant le mois de Ramadhan. Il a souligné l'importance d'une coordination efficace entre tous les acteurs pour garantir la disponibilité continue des produits de consommation tout au long de ce mois sacré.

Lors d'une visite de terrain effectuée dans plusieurs marchés de proximité organisés à Alger, Zitouni a salué l'effort collectif déployé par les producteurs, les commerçants et les opérateurs économiques pour faire face à la demande accrue de produits alimentaires pendant le mois de Ramadhan. Le ministre a exprimé sa reconnaissance envers ces différents acteurs pour leur rôle dans la réussite de ces marchés, qui jouent un rôle central dans l'approvisionnement des citoyens pendant cette période.

En outre, le ministre a appelé à renforcer la coordination entre les divers acteurs économiques afin d'assurer une fourniture régulière des produits de consommation essentiels. Cette mesure vise à garantir que les besoins des citoyens en produits alimentaires, en particulier ceux de large consommation, soient satisfaits de manière continue et à des prix abordables pendant tout le mois de Ramadhan. Il a également souligné que la régulation de ces marchés est un facteur clé pour éviter les fluctuations de prix et pour assurer une disponibilité constante des produits, en particulier ceux les plus sollicités durant cette période.

Un autre point qu'a abordé Tayeb Zitouni lors de sa visite est le rôle crucial joué par les walis (gouverneurs) dans le bon déroulement des marchés de proximité. Selon lui, ces derniers sont au cœur du dispositif de régulation, en coordonnant efficacement avec les services locaux et les opérateurs économiques. Le ministre a insisté sur le respect des instructions des hautes autorités du

pays, qui visent à garantir une gestion optimale des marchés et à faciliter l'accès aux produits nécessaires, tout en maintenant une stabilité des prix.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des efforts constants du ministère pour assurer une régulation effective du marché national. Le ministre a précisé que son département intensifie l'action de contrôle et de sensibilisation auprès des différents acteurs économiques pour garantir la transparence des transactions commerciales. L'objectif est de répondre aux besoins des citoyens, en particulier dans un contexte religieux où les exigences de consommation augmentent de manière significative.

Dans ce cadre, Zitouni a mis l'accent sur l'importance de maintenir des prix abordables pour les produits de grande consommation, comme les légumes, les fruits, la viande et les produits de panification, qui connaissent traditionnellement une demande élevée pendant le mois de Ramadhan. Il a indiqué que des réductions sur ces produits sont mises en place pour

alléger le budget des familles algériennes, tout en veillant à ne pas perturber les chaînes d'approvisionnement.

Lors de cette visite, le ministre a eu l'occasion de discuter directement avec des citoyens présents sur les marchés pour recueillir leurs impressions sur la qualité des produits, ainsi que sur la disponibilité et les prix. Cela a permis au ministre d'avoir un retour direct et d'évaluer l'efficacité des mesures prises par son ministère pour garantir un approvisionnement stable et régulier pendant ce mois sacré.

Zitouni a conclu en réaffirmant l'engagement du ministère à intensifier ses efforts pour assurer la transparence du marché et à répondre de manière proactive aux besoins des citoyens. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'améliorer la gestion des marchés de proximité et de renforcer la régulation des prix pour offrir des solutions adaptées aux défis économiques liés à la période de Ramadhan.

LE MAKHZEN ET L'ENTITÉ SIONISTE

# Une similitude frappante dans les méthodes coloniales

*Le quotidien espagnol *El Independiente* a récemment souligné la forte similitude entre le gouvernement d'extrême droite de l'entité sioniste et le régime marocain, désignant le Maroc comme un "État colonial" qui adopte des méthodes similaires à celles de l'occupation israélienne. Selon le journal, le Makhzen, comme le gouvernement sioniste, cherche à étouffer toute enquête indépendante sur ses actions et à dissimuler la vérité sur ses pratiques d'occupation.*



Dans un article publié en février, le quotidien a fait état de l'expulsion de trois députés européens par les autorités marocaines, qui tentaient d'enquêter sur la répression contre les Sahraouis et le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental. Cette expulsion a eu lieu en février 2024, alors que ces parlementaires cherchaient à se rendre à Laâyoune pour observer la situation sur le terrain, après une décision de la Cour de justice de l'Union européenne datant du 4 octobre 2024. Cette décision a invalidé les accords commerciaux entre l'UE et le Maroc, en déclarant que le Sahara occidental ne fait pas partie du royaume marocain. Pour *El Independiente*, cette interdiction d'accès est emblématique d'une politique coloniale systématique

visant à dissimuler les exactions d'un régime qui occupe illégalement ce territoire depuis près de cinquante ans. Le journal met en évidence que le Maroc, incapable de justifier son occupation illégale, invoque faussement des "considérations de souveraineté" et accuse les parlementaires européens d'avoir un "agenda biaisé" en faveur du Front Polisario. Une telle attitude, selon le quotidien, constitue une insulte à l'intelligence et une reconnaissance implicite de la faiblesse du régime marocain, qui sait que son occupation ne résisterait pas à un examen objectif des faits. La comparaison avec le gouvernement d'extrême droite israélien semble frappante aux yeux du journal. Il rappelle qu'en mai 2022, l'entité sioniste a également interdit l'entrée d'une délégation

européenne dirigée par Manu Pineda, en charge des relations avec la Palestine. Cette décision a été vivement critiquée par plusieurs responsables européens, qui y ont vu une interférence avec le travail du Parlement européen. Le Maroc, de la même manière, verrouille l'accès au Sahara occidental afin d'empêcher la communauté internationale de documenter ses crimes. Selon *El Independiente*, dans les deux cas, il s'agit d'une stratégie autoritaire et totalitaire, destinée à maintenir un statu quo illégal à travers la force, la propagande et la répression. Le journal dénonce également l'opacité des pratiques marocaines, qui cherchent non seulement à supprimer toute forme de contestation mais aussi à écraser un peuple en lutte pour son

autodétermination. Il appelle l'Union européenne et les défenseurs des droits humains à ne plus détourner le regard et à reconnaître enfin la nature coloniale du régime marocain. Pour *El Independiente*, tant que l'occupation persistera, il ne pourra y avoir de justice ni de paix pour le peuple sahraoui. En conclusion, *El Independiente* souligne que le verrouillage totalitaire du Maroc, à l'instar de celui de l'entité sioniste, vise à étouffer les voix dissidentes et à préserver un ordre colonial injuste. Ce parallèle est d'autant plus frappant que les deux régimes utilisent des arguments de souveraineté pour justifier des politiques d'occupation illégale, tout en cherchant à empêcher la communauté internationale de remettre en question leur légitimité.

CRISE HUMANITAIRE DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS

## L'Onu exige la reprise immédiate de l'assistance vitale

Le secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, a exprimé, dimanche, son inquiétude concernant la suspension de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza par l'entité sioniste. Dans un communiqué officiel, il a réclamé un retour "immédiat" de l'aide humanitaire pour venir en aide aux populations palestiniennes qui se trouvent dans une situation de plus en plus précaire. Guterres a également insisté sur la nécessité de libérer tous les prisonniers palestiniens détenus par l'occupant israélien, tout en appelant à un effort commun pour éviter une nouvelle escalade des hostilités à Ghaza. Le porte-parole d'Antonio Guterres, Stéphane Dujarric, a précisé que le secrétaire général faisait de la reprise de l'aide humanitaire à Ghaza une priorité. "Le retour immédiat de l'aide humanitaire à Ghaza est essentiel pour soulager la souffrance de la population civile", a déclaré Dujarric, soulignant également la nécessité de

prévenir toute reprise des combats dans la région. Ce retour de l'aide intervient dans un contexte de tensions croissantes, où la suspension de l'accès humanitaire par l'entité sioniste a exacerbé les souffrances des habitants de Ghaza. La situation a également été suivie de près par le responsable de la coordination humanitaire de l'Onu, Thomas Fletcher, qui a exprimé sa profonde inquiétude face à cette décision. Sur les réseaux sociaux, Fletcher a rappelé que la suspension de l'aide humanitaire à Ghaza constituait une violation du droit international humanitaire, qui garantit l'accès aux territoires sous occupation pour fournir une assistance vitale. "Le droit international est clair : nous devons être autorisés à accéder à Ghaza pour fournir de l'aide vitale et essentielle. Cette interruption de l'aide est un revers inquiétant", a déclaré Fletcher. Le ministère palestinien des Affaires étrangères a également réagi avec fer-

meté, dénonçant la décision de l'entité sioniste d'empêcher l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza. Dans un communiqué, le ministère a averti que cette mesure aurait des conséquences catastrophiques sur la population palestinienne, en particulier en plein mois sacré de Ramadhan, période où les besoins humanitaires sont exacerbés. La situation à Ghaza se dégrade chaque jour davantage, et l'interruption de l'aide aggrave encore les souffrances des Palestiniens. Le ministère palestinien a également rappelé que l'occupation israélienne utilise souvent la famine et la privation comme outils de pression politique pour imposer ses conditions. "Nous appelons la communauté internationale à prendre des mesures immédiates pour obliger l'armée d'occupation à permettre l'entrée de l'aide humanitaire dans Ghaza de manière durable. Il est inacceptable que la souffrance d'un peuple soit exploitée à des fins politiques", a souligné le

ministère. Les appels à l'action ont également été repris par de nombreuses organisations internationales et des défenseurs des droits humains, qui ont dénoncé l'inaction de la communauté internationale face à la crise humanitaire grandissante dans la bande de Ghaza. Ils appellent à une pression accrue sur l'entité sioniste pour qu'elle respecte ses obligations internationales et permette une aide humanitaire sans entrave, comme le prescrit le droit international humanitaire. En conclusion, l'Onu et les autorités palestiniennes continuent de réclamer un accès humanitaire immédiat à Ghaza, soulignant que les souffrances des Palestiniens ne peuvent plus être ignorées. Le retour de l'aide humanitaire est crucial pour éviter une détérioration encore plus grave de la situation. Le monde entier doit se mobiliser pour faire pression sur l'occupation israélienne et garantir que l'aide vitale parvienne aux populations de Ghaza, qui en ont un besoin urgent.

MORINA RAMOROBOLI, SÉLECTIONNEUR DU BOTSWANA :

# « L'Algérie est un adversaire redoutable »

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football du Botswana, Morina Ramoroboli, a partagé ses impressions sur la prochaine confrontation de son équipe avec l'équipe nationale d'Algérie, prévue pour le 21 mars 2025 à Francistown. Dans une interview accordée au site « Africa Foot United » dimanche, Ramoroboli a exprimé ses inquiétudes et ses attentes face à un adversaire redoutable.



Le Botswana, qui évoluera à domicile, sait qu'il affronte une équipe algérienne de grande qualité. Le coach a souligné la difficulté de cette rencontre, en particulier en raison des caractéristiques de l'équipe d'Algérie : « L'Algérie est une équipe très difficile à jouer, elle est extrêmement dynamique et rapide en attaque. De plus, elle possède une organisation défensive

solide, ce qui fait d'elle un adversaire redoutable », a-t-il expliqué.

Pour Ramoroboli, l'Algérie, avec son style de jeu structuré et son efficacité offensive, représente un véritable défi pour le Botswana. Cependant, le sélectionneur a aussi évoqué l'autre équipe du groupe, la Somalie, qu'il considère comme une équipe « forte », soulignant que son équipe ne pouvait pas sous-estimer ses autres adversaires. « Nous

avons aussi un autre match important contre la Somalie, qui est une équipe solide. Nous devons être prêts pour ces deux confrontations », a-t-il ajouté.

Le match contre l'Algérie se jouera à Francistown, une ville où le Botswana dispute la plupart de ses matchs à domicile. Cela pourrait donner un léger avantage psychologique, mais Ramoroboli a rapidement relativisé cette idée. « Certains pensent que

jouer à domicile et dans un climat chaud nous garantira la victoire. Mais je tiens à préciser que ce n'est pas nécessairement le cas. Le climat n'est pas aussi chaud qu'on pourrait le croire, et jouer à domicile ne suffit pas à garantir un succès », a-t-il précisé.

Le coach a insisté sur le fait que son équipe devait éviter de tomber dans le piège de la complaisance. « Nous ne devons pas faire l'erreur de penser que nous allons gagner simplement parce que nous jouons à domicile. Cela ne garantit rien », a affirmé Ramoroboli. Il a souligné l'importance de l'humilité et du travail acharné pour préparer son équipe à ce match difficile. Les deux équipes, le Botswana et l'Algérie, se préparent à cette rencontre dans des contextes différents. L'Algérie, avec son palmarès impressionnant et son effectif talentueux, est considérée comme une équipe favorite dans ce groupe, tandis que le Botswana, bien que déterminé, doit se mesurer à l'un

des géants du football africain. Ramoroboli a cependant exprimé sa confiance dans son équipe, soulignant que la discipline, le travail d'équipe et l'engagement de ses joueurs seraient les clés pour espérer surprendre l'Algérie.

En conclusion, Ramoroboli a rappelé que l'important pour son équipe était de rester concentrée et de ne pas se laisser distraire par les attentes extérieures. Le sélectionneur a insisté sur le fait que la clé résidait dans l'humilité et la persévérance : « Nous devons rester humbles et continuer à travailler dur pour être prêts à relever ce défi », a-t-il conclu. Le match du 21 mars s'annonce, donc, comme une véritable bataille pour le Botswana, qui devra mettre en place une stratégie solide pour contrer l'Algérie et espérer prendre un bon résultat. Dans tous les cas, cette rencontre sera un test important pour les deux équipes dans le cadre des qualifications pour les compétitions futures.

SOUTIEN AU FOOTBALL ALGÉRIEN

## Walid Sadi rend visite à Mohamed Maâouche à l'hôpital

Ce dimanche, Walid Sadi, président de la Fédération algérienne de football (FAF), a effectué une visite importante à l'ancienne légende du football algérien, Mohamed Maâouche, qui est actuellement en traitement à l'hôpital universitaire Nafissa-Hamoud, anciennement connu sous le nom de "Parnet". Cette visite témoigne de l'attachement de la FAF à ses figures emblématiques et à l'importance du soutien envers ses anciens joueurs.

Accompagné du secrétaire général de la FAF, Walid Bouznad, Walid Sadi s'est rendu à l'hôpital pour prendre des nouvelles de l'état de santé de Mohamed Maâouche, qui a marqué l'histoire du football algérien en tant que membre de l'équipe du Front de libération nationale (FLN). Les deux responsables ont pris le temps d'échanger avec Maâouche et de lui offrir leur soutien moral.

Lors de leur visite, Sadi et Bouznad ont pu constater de leurs propres yeux la situation de l'ancien joueur, qui a connu une carrière exceptionnelle avec l'équipe nationale pendant la Guerre d'indépendance de l'Algérie. Les deux dirigeants de la FAF ont exprimé leur gratitude envers les équipes médicales de

l'hôpital pour leur professionnalisme et les efforts considérables qu'elles fournissent pour offrir les meilleurs soins à Maâouche. Le président de la FAF a en particulier salué les efforts déployés pour assurer une prise en charge de qualité, un geste qui montre la reconnaissance de la Fédération envers ceux qui ont servi le football national.

Dans un communiqué publié sur le site officiel de la FAF, l'organisation a rassuré le public sur l'état de santé de Mohamed Maâouche, en précisant qu'il se trouvait dans une situation stable et qu'il avait montré une amélioration significative de son état de santé. Bien que Maâouche ait traversé une période difficile, son état semble désormais sous contrôle, ce qui a été une excellente nouvelle pour ses nombreux admirateurs et pour la communauté du football algérien.

Mohamed Maâouche, figure emblématique du football algérien, est surtout connu pour avoir fait partie de l'équipe qui a représenté l'Algérie lors de la lutte pour l'indépendance, portant fièrement les couleurs de son pays. Après la Guerre d'indépendance, Maâouche a continué à jouer un rôle important dans le développement du football en Algérie et reste

une figure respectée et adorée par les fans du sport. La visite de Walid Sadi à l'hôpital est un acte symbolique fort, soulignant l'importance de la solidarité au sein du football algérien. La FAF, en tant qu'institution, montre par ce geste qu'elle prend soin de ses anciens joueurs et qu'elle s'engage à soutenir ceux qui ont fait la gloire de l'équipe nationale.

Pour les anciens joueurs comme Mohamed Maâouche, cette visite constitue également un moment de reconnaissance pour leurs contributions au football national. Le soutien continu de la FAF est essentiel pour maintenir des liens solides avec les générations précédentes de joueurs, et montre un respect profond pour leur héritage. Cela permet aussi aux jeunes générations de connaître et de se rappeler l'importance de ceux qui ont pavé la voie avant eux.

En conclusion, cette visite est bien plus qu'un simple geste de courtoisie ; elle incarne la solidarité, le respect et la reconnaissance d'une nation envers ses héros sportifs. Le football algérien continue de s'identifier à ses anciens joueurs, et la FAF a prouvé une fois de plus son engagement envers les valeurs humaines qui transcendent le sport.

### LIGUE 1 MOBILIS - 19<sup>e</sup> JOURNÉE : USMA-ESM délocalisé au stade Nelson-Mandela de Baraki

Le match USM Alger-ESM Mostaganem, initialement programmé le jeudi 6 mars au stade olympique du 5-Juillet, pour le compte de la 19<sup>e</sup> journée du Championnat de la Ligue 1 Mobilis, a été délocalisé au stade Nelson-Mandela de Baraki (22h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), dimanche dans un communiqué. Le stade du 5-Juillet a abrité plusieurs matchs depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, d'où la décision de le préserver en vue des prochaines rencontres. L'USMA, qui reste sur une défaite concédée jeudi en déplacement face au MC El-Bayadh (2-1), dans le cadre de la 18<sup>e</sup> journée, occupe la troisième place au tableau, en compagnie de la JS Kabylie, avec 29 points chacun. De son côté, la formation de Mostaganem reste sérieusement menacée par le spectre de la relégation, occupant la 14<sup>e</sup> place, aux côtés du NC Magra, avec 17 points.

90' ENQUÊTES



21h25

TMC

La ville de La Rochelle a le vent en poupe. Son climat doux et ses plages de sable fin au bord de l'océan Atlantique attirent de nombreux nouveaux arrivants chaque année. Pour conserver la réputation de l'agglomération de Charentes-maritimes et de ses 140000 habitants, les forces de l'ordre veillent. L'équipe a suivi durant plusieurs semaines les 255 agents de la police nationale lors de leurs interventions diverses qu'il s'agisse de mettre fin à des rixes, interpellier des cambrioleurs ou appréhender des chauffards. Les 450km cumulés de pistes cyclables sont également au centre de leur attention.

EMILIA PÉREZ



21h10

CANAL+

Surqualifiée et surexploitée, Rita use de ses talents d'avocate au service d'un gros cabinet plus enclin à blanchir des criminels qu'à servir la justice. Mais une porte de sortie inespérée s'ouvre à elle : aider le chef de cartel Manitas à se retirer des affaires et réaliser le plan qu'il peaufine en secret depuis des années : devenir enfin la femme qu'il a toujours rêvé d'être.

ANNE FRANK, JOURNAL D'UNE ADOLESCENTE



21h10

2

Durant 761 jours, de 1942 à 1944, la jeune Anne Frank a vécu recluse, en se cachant avec sa famille et ses proches dans un bureau secret de son père, à Amsterdam. Les extraits de son célèbre "Journal" se mêlent ici à des photographies inédites et des archives historiques, pour reconstituer les joies, peurs et espoirs qui ont animé le quotidien de cette adolescente juive de 13 ans, sous l'occupation nazie. Kitty, l'amie imaginaire d'Anne, prend ici le visage de multiples jeunes adolescentes contemporaines, filmées dans leur quotidien dans des saynètes faisant écho au récit du "Journal".

MORT D'UN BERGER



21h05

3

Dans une bergerie d'Auvergne nichée sur le massif du Sancy, Marceline Dalmas coule des jours paisibles avec sa petite-fille et son fils Patrick, à la veille de son mariage. Mais le bonheur familial est perturbé par l'arrivée d'une mystérieuse lettre qui semble grandement affecter Patrick. Le lendemain, le berger est retrouvé mort à la suite d'une attaque. Persuadée que des loups sont les responsables, Marceline décide de fomenter une vengeance. Mais lorsque l'hypothèse de l'assassinat devient la plus crédible, sa quête de vérité prend une autre tournure.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

LES FEMMES RICHES NE COURENT PAS LES RUES



21h00

arte

C'est un fait établi, y compris dans les pays occidentaux réputés comme les plus avancés socialement : dès la naissance, les inégalités financières se font jour entre filles et garçons, et cette situation ne fait que s'accroître au fil de la vie. Choix de carrière moins rémunératrices, disparités de salaires, moins d'épargne, de retraite et de patrimoine... De la France aux Etats-Unis en passant par l'Allemagne, les schémas se répètent. Ce premier volet prend notamment le domaine de l'informatique et de l'IA comme cas d'études.

DU PAIN COÛTE QUE CROÛTE



21h05

5

Depuis le Moyen Âge, le pain est l'aliment de base de la cuisine française. En 2022, il a été inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Si au fil du temps, sa recette n'a pas réellement évolué, aujourd'hui, ce produit de base de notre alimentation a pourtant perdu en qualité. La faute à la concurrence industrielle et aux chaînes de boulangeries low-cost qui, à coup de farines transformées, améliorants et autres ajouts de gluten, rivalisent d'ingéniosité pour standardiser le goût du pain, mettant à mal le travail des artisans boulangers.

NAPPED : LES FEMMES TUEUSES



21h10

Chérie 25

Lorsque Brett et Janice tombent amoureux, ils semblent faits l'un pour l'autre. Mais après quelques années de vie commune les mésaventures financières et familiales s'enchaînent. Le couple quitte l'Indiana pour le Texas en quête d'un nouveau départ. Un déménagement qui va s'avérer fatal pour Brett, le 24 avril 2008, deux hommes qui se rendaient au travail ont découvert le corps de Brett à côté de sa voiture sur le bord de la route. L'enquête a révélé qu'il était mort d'un traumatisme crânien contondant et que quelqu'un avait trafiqué la scène du crime.

APPEL À TÉMOINS



21h05

61

Gaëtan Montier, 27 ans : disparition inquiétante. Dans la nuit du 18 au 19 septembre 2024, Gaëtan Montier, 27 ans, disparaît près du Havre. Si la piste du suicide est d'abord envisagée, de nouveaux éléments laissent penser que le jeune homme a pu être assassiné • Fernand Mourao, 60 ans : mort mystérieuse. Mars 2016, un retraité de 60 ans, Fernand Mourao, est retrouvé mort à son domicile dans le Cher, abattu de plusieurs balles. Neuf ans ans plus tard, l'enquête piétine toujours • Anthony Lambert, 17 ans : homicide maquillé en fugue ? Janvier 2022, le corps d'Anthony Lambert, 17 ans, est retrouvé par des chasseurs en en Saône-et-Loire. Ses proches dénoncent la lenteur de l'enquête.

Web : www.lemidi-dz.com

**MIDI**  
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56  
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56  
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, Avenue Pasteur, Alger  
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
Email : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>er</sup>- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:49
Dohr	13:00
Asr	16:15
Maghreb	18:49
Icha	20:07

UN MOIS DE RAMADAN CULTUREL ET ARTISTIQUE À TRAVERS L'ALGÉRIE

## UNE PROGRAMMATION RICHE ET VARIÉE

Le ministère de la Culture et des Arts, fidèle à sa mission de promouvoir le patrimoine culturel algérien, a mis en place un programme culturel et artistique d'envergure à l'occasion des nuits culturelles du mois de Ramadan 2025. Ce programme complet, qui se déroulera tout au long du mois sacré, est conçu pour satisfaire une large diversité de goûts et d'intérêts, en mettant à l'honneur aussi bien les traditions qu'une vision moderne de la culture algérienne. Destiné à tous les citoyens, des jeunes aux moins jeunes, il a pour objectif de renforcer les liens sociaux et culturels tout en valorisant les talents locaux.

### Une riche diversité d'activités culturelles et artistiques

Le programme comprend une multitude d'activités organisées dans divers espaces culturels du pays. Musées, théâtres, maisons de la culture, bibliothèques publiques et cinémas seront les lieux d'une série de manifestations, allant des concerts de musique traditionnelle et contemporaine, aux spectacles de théâtre et de danse, en passant par des conférences intellectuelles et des projections cinématographiques. Les théâtres nationaux et régionaux joueront un rôle central en proposant une programmation diversifiée qui mettra en lumière des pièces sociales et intellectuelles, mais aussi des œuvres inspirées du riche patrimoine populaire algérien. Ces représentations théâtrales, réalisées par des troupes locales, refléteront les réalités sociales du pays tout en permettant au public de redécouvrir les traditions à travers des récits poignants. Les maisons de la culture et les palais de la culture seront également des foyers d'activités, accueillant une grande variété d'artistes, écrivains et intellectuels pour des soirées enrichissantes et diversifiées. Ces événements seront l'occasion pour les artistes de s'exprimer, que ce soit à travers la musique, la poésie ou la littérature, et de montrer la richesse et la diversité de l'art algérien.

### Les bibliothèques publiques : un lieu de rencontre et de réflexion

En parallèle, le ministère a porté une attention particulière aux bibliothèques publiques en leur offrant une programmation intellectuelle de qualité. Des conférences et des séminaires animés par des



experts seront organisés pour nourrir la réflexion et encourager la pensée critique. Ces bibliothèques resteront exceptionnellement ouvertes le soir, afin de permettre à tous les citoyens, qu'ils soient étudiants, chercheurs ou simples curieux, de participer à des activités enrichissantes. Des ateliers de lecture et des rencontres avec des écrivains algériens permettront d'approfondir la culture du livre et de stimuler la lecture au sein de la population.

### Le cinéma algérien à l'honneur

Le programme prévoit également une riche programmation cinématographique, avec des projections de films algériens, tant classiques que récents, qui explorent les aspects de l'histoire et de la culture algérienne. Les projections seront suivies de débats où des réalisateurs, scénaristes et acteurs discuteront avec le public des enjeux du cinéma en Algérie, de la création cinématographique et de son rôle dans la préservation et la transmission de l'identité culturelle nationale. Les cinémas à travers

tout le pays, y compris les cinémathèques, diffuseront également des documentaires sur le patrimoine national, l'histoire algérienne et les grandes figures culturelles du pays. Ces projections offriront un regard nouveau et une réflexion sur la place de la culture dans le processus de développement social et économique de l'Algérie.

### Les musées : découvrir le passé pour comprendre le présent

En ce qui concerne les musées nationaux, des événements spéciaux seront organisés, notamment des visites nocturnes des expositions. Ces visites seront accompagnées par des guides spécialisés qui permettront aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir les richesses de l'histoire et du patrimoine algérien, du nord au sud, et de l'est à l'ouest du pays. Le ministère a également prévu des activités pour les jeunes, afin de les initier aux différents aspects de la culture et de l'histoire algérienne. Ce programme culturel et artistique est une véritable opportunité pour les citoyens de se rassembler

autour de l'art et de la culture, d'autant plus qu'il s'inscrit dans le cadre de la valorisation de l'identité culturelle nationale.

### Valorisation du patrimoine culturel algérien à travers tout le pays

En effet, cet ensemble d'activités, qui se déroulera dans toute l'Algérie, vise à renforcer le sentiment d'appartenance à un patrimoine commun et à promouvoir la culture locale à travers des créations artistiques contemporaines tout en préservant les traditions et coutumes ancestrales. Les associations culturelles locales ont également un rôle clé à jouer dans ce programme. Elles organiseront des activités de proximité qui permettront aux citoyens de s'impliquer activement dans les événements culturels de leur région. Ces initiatives viendront compléter l'offre de la part des institutions culturelles et des artistes professionnels, en permettant une participation collective à la vie culturelle du pays.

### Un mois de Ramadan célébré à travers la culture et l'art

Ce mois de Ramadan 2025 sera donc bien plus qu'une simple période de jeûne et de prières. Il se transformera en une véritable fête culturelle, où la musique, le théâtre, la danse, le cinéma et la littérature se rencontreront pour offrir au public une expérience artistique et intellectuelle complète. Ce programme mettra en lumière les multiples facettes de la culture algérienne et offrira une occasion unique de célébrer le patrimoine tout en favorisant les échanges culturels et sociaux. Ainsi, le ministère de la Culture et des Arts invite chaque citoyen à participer activement à ces événements, qui visent à enrichir le dialogue culturel et à renforcer la cohésion sociale, en mettant l'accent sur l'importance de préserver et de transmettre les valeurs culturelles algériennes aux générations futures.

GAZA

## 116 MORTS ET 490 BLESSÉS DEPUIS L'ANNONCE DU CESSEZ-LE-FEU

Le ministère de la Santé à Gaza a révélé, hier, que le nombre total de martyrs depuis l'annonce du cessez-le-feu le 19 janvier dernier a atteint 116 martyrs, avec plus de 490 blessés.

La même source a précisé que 4 Palestiniens ont été tués et 6 autres blessés, suite à des attaques ciblées par l'occupation sioniste sur plusieurs zones de la bande de Gaza. Le ministère de la Santé à Gaza avait précédemment annoncé que le nombre de martyrs dans

la bande de Gaza avait augmenté depuis le début de l'agression sioniste sur le territoire le 7 octobre 2023, atteignant 48 388 martyrs, en plus de 111 803 blessés.

L'accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier dernier, mettant ainsi fin à la guerre sanglante menée par l'armée d'occupation sioniste contre la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023.

PROTESTATION À LOS ANGELES

## MANIFESTATION PRO-PALESTINE DEVANT LES OSCARS

Des manifestants pro-Palestine ont temporairement bloqué, dimanche soir, la route menant à la 97e cérémonie des Oscars au Dolby Theatre de Los Angeles, en Californie aux Etats-Unis, retardant l'arrivée de nombreux invités à l'événement, pour exiger la «fin du génocide» sioniste contre le peuple palestinien.

Au cours de leur manifestation, les protestataires ont scandé des slogans appelant à la fin des agressions sionistes contre le peuple palestinien, selon l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Un certain nombre d'entre eux se sont rassemblés près du tapis rouge, mais la police locale les a empêchés d'atteindre le

lieu de la cérémonie annuelle, la plus célèbre du monde. Lors de leur manifestation, les activistes propalestiniens ont souligné l'importance de transmettre leur message aux «stars d'Hollywood» selon lequel «la question palestinienne ne peut être ignorée», et d'attirer leur attention sur ce qui se passe en Palestine.

L'occupant sioniste a mené plus de 15 mois d'agression sioniste génocidaire contre le peuple palestinien à Gaza où un cessez-le-feu est en vigueur depuis le 19 janvier. En parallèle, l'armée d'occupation et les colons ont intensifié leurs attaques et agressions en Cisjordanie occupée y compris El-Qods-Est.

ATHLÉTISME

## Un nouveau record national pour l'Algérienne Loubna Benhadja

L'Algérienne Loubna Benhadja a établi un nouveau record national du 400 mètres en salle, dimanche soir au «Liberty Indoor Meeting» de Lynchburg, en Virginie, aux Etats-Unis, a-t-on appris auprès de son club, le MC Alger.

L'Algérienne de 24 ans, sociétaire du club amateur du MC Alger, a battu son propre record national du 400 mètres en salle avec un chrono de 54.44, a-t-on indiqué. Benhadja, qui se trouve actuellement aux Etats-Unis pour poursuivre ses études, détenait le précédent record (54.46) réalisé lors du Lynchburg Athletics Meeting (Etats-Unis), le 24 février 2024.

ALGER

## CINQ BLESSÉS DANS UN ACCIDENT LA CIRCULATION

Un accident de la circulation s'est produit, dans la nuit de dimanche à lundi, sur l'autoroute de Ben Aknoun, direction Dar El Beïda, dans la wilaya d'Alger. Selon un communiqué de la Protection civile, l'accident a impliqué neuf voitures et un camion avec remorque, causant des blessures à cinq personnes. Les équipes de la Protection civile sont rapidement intervenues sur les lieux pour secourir les victimes. Les cinq victimes, qui ont souffert de diverses blessures, ont été immédiatement prises en charge et transportées vers l'hôpital local pour y recevoir les soins nécessaires. Les circonstances exactes de l'accident restent à déterminer, mais les collisions en chaîne sur les autoroutes sont souvent liées à des facteurs tels que la vitesse excessive, la fatigue ou le non-respect des distances de sécurité.